



L'accident de la route n'est pas une fatalité

Bulletin de l'OMS sur la sécurité routière

Novembre 2003

Bulletin N°1

Journée mondiale de la Santé 2004

Dans ce numéro :

Qu'est-ce que la Journée mondiale de la Santé (JMS) ?
JMS 2004 : La sécurité routière
Slogan et logo
Collaboration
Manifestations
Assemblée générale des Nations Unies
Emission de timbres-poste
Ressources
Programme
Points focaux

L'ACCIDENT DE LA ROUTE N'EST PAS UNE FATALITE :

La sécurité routière résulte de l'action volontaire de nombreux secteurs de la société – publics et privés – qui sont conscients de l'importance et de la valeur de ce bien public et ont décidé de le protéger et de le préserver par des politiques et des programmes adaptés.

Le présent bulletin, qui est consacré à la Journée mondiale de la Santé 2004 (JMS), est le premier que publie l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur la sécurité routière. Ce numéro, comme ce sera le cas des suivants, donne des informations et encourage les responsables à déployer des activités qui permettront de faire un grand pas en avant dans le domaine de la sécurité routière.

QU'EST-CE QUE LA JMS ?

Chaque année, le 7 avril, se tient la Journée mondiale de la Santé qui commémore la création de l'Organisation. L'OMS utilise cette Journée de sensibilisation pour associer le grand public à des discussions et des débats et pour inviter les autorités à s'atteler à des questions de santé importantes. La coordination d'ensemble est assurée par l'OMS, mais le succès de la JMS dépend néanmoins dans une large mesure de l'apport de partenaires tels que les gouvernements, les organisations non-gouvernementales (ONG), les universités, les médias, le secteur privé et le grand public.

JMS 2004 : LA SECURITE ROUTIERE

Pour la première fois dans l'histoire de l'OMS, répondant à l'inquiétude croissante que suscitent les accidents de la circulation routière, le Directeur général a décidé de consacrer une JMS à la sécurité routière. Les accidents de la route font chaque année 1,2 million de

victimes - hommes, femmes et enfants - qui s'ajoutent à des millions de blessés graves. Les victimes sont plus nombreuses, et les chiffres continuent d'augmenter, dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire où les piétons, les motocyclistes, les cyclistes et les passagers sont particulièrement vulnérables. Mises à part les souffrances humaines, le coût estimatif des accidents de la route oscille entre 1 et 2% du PNB annuel de ces pays. Les pertes s'établissent à environ US\$ 65 milliards par an, soit près de deux fois le montant de l'aide fournie aux pays en développement.



Photo: ©WHO, P. VIROT

Pourtant, les accidents de la circulation sont évitables. Les décès et les incapacités indûment provoqués par les accidents de la circulation peuvent être évités si des mesures sont prises pour combattre les excès de vitesse et la conduite en état d'ébriété, encourager le port du casque et de la ceinture de sécurité et l'utilisation d'autres dispositifs de retenue, rendre les piétons et les cyclistes plus visibles, revoir la conception des routes et des véhicules, faire appliquer les règles de sécurité routière, et améliorer les services d'intervention d'urgence.

SLOGAN ET LOGO



Le slogan de la JMS 2004 « **L'accident de la route n'est pas une fatalité** » insiste sur le fait que la sécurité routière résulte d'une action volontaire de nombreux secteurs. Sans un ferme engagement politique, la sécurité routière restera illusoire.

Le logo et le slogan de la JMS 2004 sont à la disposition de tous les partenaires dans le monde qui souhaitent élaborer des matériels à l'appui des manifestations qu'ils organiseront à cette occasion. Pour télécharger le logo et le slogan, consulter le site : www.who.int/world-health-day/2004.

COLLABORATION

L'OMS, désireuse d'établir de solides partenariats pour la JMS 2004, a tenu deux réunions à son Siège de Genève en septembre 2003.

18-19 septembre 2003 : **Consultation OMS pour la définition de domaines de collaboration avec les organisations qui s'emploient à sensibiliser l'opinion au problème des accidents de la circulation.** Les participants à la réunion représentaient 12 ONG des pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Belgique, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Israël, Italie, Kenya, Liban et Royaume-Uni. Ces ONG ont pour fonction principale de renforcer les services aux accidentés de la route, mais elles sont aussi d'ardents défenseurs de la sécurité routière. En l'absence d'un cadre international officiel pour les réunir, ce fut là pour ces ONG la première occasion de communiquer des informations et des expériences et d'examiner les moyens de collaborer les unes avec les autres et avec l'OMS.

Les participants ont recensé les principaux domaines de collaboration : collecte de données et recherche, y compris

pris l'élaboration de normes pour le rassemblement de données factuelles et l'élargissement du champ de diffusion des documents scientifiques ; services destinés aux victimes, y compris la rédaction de directives internationales relatives à la fourniture des services et la publication d'un appel commun aux ministères responsables en faveur des besoins des victimes, et sensibilisation, notamment par la participation à des réunions scientifiques d'ONG spécialisées dans cette tâche et l'appui des gouvernements aux résolutions futures sur la sécurité routière. Les ONG se sont engagées à planifier des manifestations pour la JMS 2004 et à y participer. Une réunion aura lieu pendant la 7ème Conférence mondiale sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité prévue du 6 au 9 juin 2004 à Vienne, en Autriche pour faire le point de leur collaboration. Pour de plus amples informations concernant cette réunion, prière de s'adresser au Dr Meleckidzedek Khayesi, khayesim@who.int.

23-24 septembre 2003 : **Première réunion des membres du Comité consultatif pour la JMS 2004.** L'objectif de cette réunion était d'arrêter les grandes orientations stratégiques pour la JMS 2004. Les représentants de 23 organismes principaux étaient réunis.



Photo: ©WHO, P. VIROT

« C'est la première fois que sont rassemblés de nombreux acteurs parmi les plus influents dans le domaine de la sécurité routière, des associations de victimes, aux fondations, à l'industrie automobile et aux ministères des transports et de la santé. En associant cet éventail de compétences dans le domaine de la sécurité routière et en prenant les mesures voulues, on réduira le nombre excessif des tués sur les routes du monde entier. »

Dr LEE Jong-wook, Directeur général de l'OMS

Les participants ont donné des avis sur les manifestations prévues pour la JMS 2004 et sur les principaux messages, le slogan et le logo et d'autres matériels qui seront diffusés à l'appui de ces manifestations. Les membres du groupe ont recommandé que l'événement mondial, qui aura lieu à Paris, en France, privilégie la sensibilisation et réunisse des personnalités politiques, des ministres de la santé, des transports et de l'éducation, des spécialistes de la sécurité routière, des célébrités et d'autres personnes susceptibles d'apporter un témoignage personnel. Ils ont proposé qu'une place soit également accordée à la diffusion de messages sur l'ampleur du problème et sur les nombreux moyens de prévention possibles.

Les membres du Comité consultatif ont estimé souhaitable de définir des mécanismes pour conserver la dynamique de la JMS 2004. Ils ont recommandé qu'une campagne faisant partie d'une stratégie complète à long terme de prévention des accidents de la circulation soit élaborée en concertation avec les membres du Comité consultatif, l'OMS et d'autres partenaires. Ils ont également demandé que la priorité soit accordée aux pays les plus touchés par le problème des accidents de la circulation.

A propos des manifestations qui auront lieu dans leurs pays respectifs pour la JMS 2004, les membres du Comité consultatif ont décidé d'encourager leurs gouvernements à appuyer les résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé et de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la sécurité routière, d'inviter les médias nationaux à assurer la couverture des questions relatives à la sécurité routière jusqu'à la date de la JMS 2004, à inviter des célébrités à s'exprimer en faveur de la sécurité routière, et à collaborer avec les bureaux régionaux de l'OMS et ses bureaux de pays. Plusieurs membres se proposent également d'annoncer le 7 avril 2004 le lancement de politiques et de programmes de prévention des accidents de la circulation de grande envergure. Pour de plus amples informations, prière de se reporter au communiqué de presse publié à l'occasion de la réunion : www.who.int/mediacentre/releases/2003/pr68 ou de s'adresser à Mme Laura Sminkey, sminkeyl@who.int.

MANIFESTATIONS

L'inauguration mondiale de la JMS se tiendra à Paris, France, en même temps que se dérouleront dans le monde de nombreuses autres manifestations régionales et nationales. Des centaines de groupes organiseront des manifestations liées à la sécurité routière. Au nombre des activités prévues, citons :

- ◆ La présentation d'une nouvelle législation ;
- ◆ Des conférences et des séminaires ;
- ◆ Des manifestations sportives nationales dont les recettes iront aux activités de sécurité routière ;
- ◆ Des émissions/entretiens radio/télévisés ;
- ◆ Des manifestations et foires populaires ;
- ◆ Des marches, marathons ou autres manifestations ;
- ◆ Des expositions de photographies ou autres manifestations artistiques.

Le 7 avril 2004, à l'occasion du lancement de la JMS à Paris, l'OMS et la Banque mondiale présenteront **le Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation**. Ce rapport récapitule les connaissances actuelles sur les accidents de la circulation dans le monde, leurs répercussions sur la santé publique, les facteurs de risque et les solutions pour prévenir ces accidents. Il se fonde sur les contributions de près d'une centaine d'experts de la prévention des accidents de la circulation, qui représentent de nombreux secteurs et pays. Le *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation* devrait pouvoir être consulté sur le site web de la JMS.

ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

Bien que les accidents de la circulation figurent depuis plusieurs années parmi les premières causes mondiales de décès, ce n'est que récemment que la question est devenue un sujet de discussion majeur à l'Assemblée générale des Nations Unies. Sous la conduite de

l'Ambassadeur Fuad Al-Hinai, Représentant permanent du Sultanat d'Oman à New York, un certain nombre de pays du Nord et du Sud, ont saisi l'occasion de la JMS 2004 pour intervenir sur la crise mondiale de la sécurité routière devant cette importante tribune politique internationale.

La première étape a été la résolution 57/309 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 22 mai 2003. La résolution a salué la décision de l'OMS d'avoir retenu le thème de la sécurité routière pour la célébration de la JMS 2004, demandé la tenue d'autres débats au cours des prochains mois et prié le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de présenter un rapport sur la question à l'Assemblée générale. A l'occasion de la publication de ce rapport en août 2003, M. Annan a déclaré qu'améliorer la sécurité routière ne pouvait se faire sans un ferme engagement politique de la part des pouvoirs publics et que les Etats Membres devraient veiller à dégager des ressources suffisantes en rapport avec l'ampleur du problème auquel ils devaient faire face.

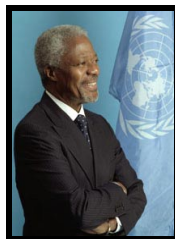


Photo: ©UN website

M. Kofi Annan
Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

La note du Secrétaire général repose sur les données fournies par de nombreuses institutions mondiales et régionales des Nations Unies et récapitule les informations actuelles sur l'ampleur du problème, les facteurs de risque et les stratégies de prévention. Dans cette note figurent également plusieurs recommandations sur ce qui peut être fait par les gouvernements, les institutions des Nations Unies, la société civile et le secteur privé. Elle peut être consultée à l'adresse suivante :

www.who.int/world-health-day/2004/infomaterials/fr/un_fr.pdf.

La publication de cette note et les initiatives de plusieurs gouvernements sont à l'origine d'une deuxième résolution A/RES/58/9 datant du 5 novembre 2003. Dans cette résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de consacrer une séance plénière, le 14 avril 2004, à la Journée mondiale de la Santé et au lancement du *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation*, afin de faire mieux saisir, à un niveau élevé, l'ampleur du problème de ces traumatismes, et a invité à y participer des gouvernements, le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, le Président de la Banque mondiale, le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance et l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement. Dans cette résolution, l'Assemblée générale a également prié le Département de l'Information de l'Organisation des Nations Unies d'organiser, parallèlement à sa propre séance plénière, une rencontre d'experts et de représentants du secteur privé, des organisations non gouvernementales concernées et de la société civile, ainsi que d'autres parties intéressées, y compris la presse, afin que les participants prennent davantage conscience du problème et échangent des informations sur les pratiques optimales en la matière. Ce débat de haut niveau sera une excellente occasion de renforcer les messages de la JMS 2004 et de commencer à mettre en œuvre les recommandations du *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation*.

« L'Union européenne estime que sauver des vies humaines par des mesures de sécurité routière efficaces est une tâche difficile, mais que c'est aussi une obligation morale pour tous les Etats Membres. »

Déclaration de M. l'Ambassadeur Aldo Mantovani, Représentant permanent adjoint de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies au nom de l'Union européenne à l'Assemblée générale des Nations Unies



CEE-ONU, Quatrième semaine de la sécurité routière, 5-11 avril 2004

La Division des Transports de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) collabore activement avec les gouvernements membres, d'autres organisations internationales et ONG, pour réduire le nombre et la gravité des accidents de la route. Parallèlement aux manifestations de la JMS, la semaine du 5-11 avril 2004 marquera la Quatrième semaine de la sécurité routière dans la région de la CEE. Il s'agit de combattre le comportement agressif des conducteurs en les sensibilisant à l'importance vitale de conserver leur sang-froid au volant et d'être respectueux des autres conducteurs. Au cours de cette Semaine de la sécurité routière, les Etats Membres de la CEE organiseront des campagnes nationales autour du slogan « Le respect, c'est la sécurité ». La CEE-ONU organisera par ailleurs une exposition sur le thème de la Quatrième semaine de la sécurité routière au Palais des Nations du 5 au 8 avril 2004. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site : www.unece.org.

EMISSION DE TIMBRES-POSTE

Pour la première fois depuis 1972, la JMS sera commémorée au moyen d'un timbre-poste émis par l'Administration postale des Nations Unies. Le timbre sera en vente dans les bureaux des Nations Unies à Genève, New York et Vienne et émis respectivement en francs suisses, dollars des Etats-Unis et euros. L'artiste français Michel Granger a conçu six modèles différents, illustrant chacun un problème particulier lié à la sécurité routière. Pour mieux faire connaître la JMS 2004 au niveau des pays, l'OMS encourage ses partenaires à inviter les pouvoirs publics à émettre à l'échelle nationale des timbres, de par leur large diffusion, viendraient ainsi rappeler l'importance de cette question.

RESSOURCES

Le module OMS d'information à utiliser dans le cadre de la JMS 2004 comprendra une pochette à l'intention des organisateurs, une brochure sur la prévention des accidents de la circulation, une affiche et des autocollants portant le logo et le slogan de la JMS. Le site Web de la JMS www.who.int/world-health-day/2004 sera régulièrement mis à jour. On pourra y consulter le module de l'OMS, des interventions audiovisuelles sur la

sécurité routière, ainsi que le *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes dus aux accidents de la circulation* en six langues. Ce rapport peut également être commandé en s'adressant à bookorders@who.int. D'ici décembre 2003, pourront également être consultés sur ce site les descriptions, par pays, des diverses manifestations organisées dans le monde entier, ainsi qu'une liste des conférences connexes prévues sous l'égide des organisations concernées jusqu'à la date de la JMS.

VOS PHOTOGRAPHIES PEUVENT CHANGER LES CHOSES

Nous souhaiterions solliciter des photographies sur le thème de la prévention des accidents de la circulation, dont le droit d'auteur attaché à ces photographies doit permettre à l'OMS de les utiliser à titre gracieux pour leurs documents de sensibilisation. Nous recherchons particulièrement des photographies prises dans le monde entier, montrant des routes, des panneaux de signalisation, des problèmes de circulation, différents moyens de transport, des usagers de la route, y compris des conducteurs, motocyclistes, cyclistes et piétons, des dispositifs de sécurité tels que casques, ceintures et réflecteurs, des accidents de la circulation et le travail des services d'intervention d'urgence. Veuillez envoyer vos photographies à l'Agent de liaison, JMS 2004 ou à traffic@who.int.

Il est prévu d'organiser un certain nombre de manifestations importantes sur la sécurité routière au cours des prochains mois :

La **Quatrième Conférence européenne sur la médecine des voyages** se tiendra à Rome (Italie) du 29 au 31 mars 2004. Organisée par le Centre collaborateur de l'OMS pour la médecine des voyages, la Conférence axera ses travaux sur la prévention des accidents de la circulation. www.ectm4.com

La **Journée mondiale de la Santé 2004** sera inaugurée le 7 avril 2004 à Paris (France) (voir ci-dessus). www.who.int/world-health-day/2004

Le 14 avril 2004, l'**Assemblée générale des Nations Unies** à New York tiendra une séance plénière sur les accidents de la circulation (voir ci-dessus). www.un.org

La **Septième Conférence mondiale sur la prévention des traumatismes et la promotion de la sécurité** se tiendra à Vienne (Autriche) du 6 au 9 juin 2004. La Conférence réunira des

professionnels et des organisations s'occupant de prévention, de lutte et de recherche en matière d'accidents, et axera ses travaux sur la sécurité routière. www.safety2004.info

POINTS FOCALUX

Afin d'attirer l'attention du public sur les manifestations et d'en accroître l'impact, l'OMS encourage les organisations qui préparent une manifestation internationale à contacter l'Agent de liaison de la JMS 2004 au Siège de l'OMS. Les organisations régionales et dans les pays devraient se mettre en rapport avec les bureaux respectifs de l'OMS dans les régions ou les pays. On trouvera ci-dessous les informations sur les points focaux des bureaux régionaux, et sur le site www.who.int/country celles sur les points focaux des bureaux de pays.

◆ Afrique

Olive Kobusingye, Conseiller régional, Prévention et réadaptation en matière de handicaps et de traumatismes : kobusingye@afro.who.int

◆ Amériques

Alberto Concha-Eastman, Conseiller régional, Violence et traumatismes : Conchaal@paho.org

◆ Asie du Sud-Est

Mme P. Upadhaya, Conseiller régional, Disability, Injury Prevention and Rehabilitation : Upadhya@whosea.org

◆ Europe

Francesca Racioppi, Administrateur technique, Programme OMS pour les transports, Centre européen de l'Environnement et de la Santé : frr@who.it

◆ Méditerranée orientale

Sussane Bassiri, Conseiller régional, Healthy Lifestyles Promotion : Bassiris@emro.who.int

◆ Pacifique occidental

Hisashi Ogawa, Conseiller régional, Environmental Health : ogawah@wpro.who.int

Pour de plus amples informations sur la JMS 2004, veuillez contacter Mme Laura Sminkey, Agent de liaison de la JMS 2004, Département Prévention des traumatismes et violence, Organisation mondiale de la Santé, Avenue Appia, 20, CH-1211 Genève 27, Suisse ; Tél. : +41 22 791 4547 ; télécopie : +41 22 791 4332 ; mél. : traffic@who.int.